

Paudex, le 14 novembre 2014

USPI INFO n° 30/2014

Association : Réélection de M. le Conseiller national Hugues Hiltpold en qualité de président de l'USPI Suisse et élection de M. Olivier Peyrot, en qualité de vice-président

Lors de l'assemblée des délégués de l'USPI Suisse du 3 novembre 2014, les délégués ont réélu, avec effet immédiat, M. le Conseiller national Hugues Hiltpold à la présidence de l'USPI Suisse. M. Olivier Peyrot, vice-président de l'USPI Vaud et membre du comité de l'USPI Suisse, a été élu vice-président de l'USPI Suisse, succédant à M. Patrice Galland, dès le 1^{er} janvier 2015. En outre, dès cette date, M. Peyrot sera également le nouveau président de l'USPI Formation, succédant également à M. Galland.

Le mandat présidentiel de trois ans de M. Hugues Hiltpold venant à échéance cette année, les délégués de l'USPI Suisse l'ont réélu le 3 novembre 2014 à l'unanimité pour un nouveau mandat et ce, avec effet immédiat. Lors de cette assemblée des délégués, il a été annoncé que M. Olivier Peyrot assumerait, dès le 1^{er} janvier 2015, la vice-présidence de l'USPI Suisse ainsi que la présidence de l'USPI Formation, succédant ainsi, dans ces deux fonctions, à M. Patrice Galland.

Nous remercions vivement M. Galland de son important engagement pour la vie associative, et tout particulièrement pour son investissement et son apport à la formation professionnelle. Il a été le premier président de l'USPI Formation depuis sa constitution le 21 novembre 2008. M. Galland a œuvré, avec son équipe, à construire un extraordinaire outil de formation pour former la relève. Son engagement sans faille aura donc permis d'avancer vers davantage de professionnalisme et de renforcer le sérieux et la crédibilité de nos membres.

Au niveau de l'USPI Formation, M. Peyrot mettra tout en œuvre, avec son équipe, afin de maintenir une offre de cours de qualité. Des précisions seront apportées ultérieurement par l'USPI Formation sur sa nouvelle organisation. Quant à l'USPI Suisse, celle-ci a passablement évolué ces dernières années en élaborant des projets à l'échelon romand. M. Peyrot veillera à accompagner l'USPI Suisse dans ses évolutions et ses projets dans le respect des prérogatives et de l'indépendance des associations cantonales. Aussi, l'USPI Suisse évolue en fonction des besoins de ces dernières et non l'inverse. Elle doit rester au service de celles-ci et de ses membres.

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire



Frédéric Dovat